

pensée de se souiller d'une Conjuraton la plus détestable, soit que l'on en considère les desseins, ou que l'on en examine les conséquences. Depuis quelque-tems, ils osèrent répandre & insinuer par des voyes indirectes, suggérées par un raffinement de noire malice, à plusieurs personnes pleines de piété & de candeur, que notre vie se termineroit dans le courant du mois de Septembre dernier. Les précautions étoient prises pour nous la ravir, & les assassins qu'ils avoient choisis pour consommer le projet, n'attendoient plus que l'occasion de vérifier leur prédiction, en commettant envers notre Personne un attentat, dont la seule idée inspire de l'horreur.

Le 3. du même mois, lorsqu'à onze heures du soir Nous retournions au Château de Belem, à peine le carrosse eut atteint la Porte da Quinta pour traverser la cour à laquelle elle aboutit, que deux des Conjurés, montés à cheval & cachés derrière les maisons qui en bordent les côtés, lâchèrent sur notre équipage deux coups de carabine, chargée à mitrailles; mais avec tant de fracas, qu'il seroit impossible de concevoir que notre Personne Royale n'en reçut que quelques blessures, si l'on n'étoit persuadé que la Toute-Puissance Divine veilloit particulièrement à notre conservation.

Or comme tous les droits, tant divin & naturel, que civil, politique & paternel se trouvent méprisés & enfreints par cet affreux Parricide, pendant que la fidélité de la Nation avec ses dignes sentimens de respect, d'amour & de gratitude pour notre Personne Royale est devenué un objet de scandale aux yeux de tout l'Univers, la nécessité exige indispensablement que l'on extermine & détruise jusqu'au dernier des complices de cette Conjuraton, afin que parmi nos fidèles sujets il ne reste plus à l'avenir ni vestige, ni mémoire de monstres si dénaturés.

C'est pourquoi Nous voulons & ordonnons que tous ceux qui viendront à découvrir & à décéler un ou plusieurs des scélérats impliqués dans cet infâme complot, & qui produiront des preuves de la conviction de leur erime, reçoivent une récompense proportionnée au bienfait. C'est-à-dire, que si ces
dela-